



Assemblée Générale

25 mai 2013

Sont tout d'abord excusés, leur arrivée étant prévue en retard, Monsieur Jacques LAMBLIN, Maire de LUNEVILLE et Monsieur Michel BAUMONT

Ordre du jour :

1. Rapport moral, par Monsieur Grégory GRANDJEAN, président du Conseil d'Administration
2. Rapport MJC, par Grégory DENNER, directeur de la MJC
3. Rapport de la CLEF
4. Rapport financier
5. Intervention des élus
6. Vote statutaire pour les cotisations
7. Vote pour élections au Conseil d'Administration

Ordre du jour

Rapport moral

Rapport d'activités

Rapport de la CLEF

Rapport financier

Intervention des élus

Votes statutaires

Élections au CA

1. Rapport moral

Monsieur GRANDJEAN s'exprime sur le fait d'être rassuré par le nouveau directeur, et sa capacité à assumer les fonctions, et se montre confiant pour l'avenir de la MJC.

Il présente un rapport en 3 axes :

- la jeunesse : cet axe prend enfin l'essor qu'il mérite, et que le public adolescent requiert. Le travail entrepris a permis la fidélisation des adolescents, tant pendant les vacances qu'en dehors de ces périodes

- la culture : fait son chemin au sein de la MJC, par les nombreux apports autour du théâtre, de la danse, de la peinture, du dessin. La culture permet de mettre un peu de lumière, de solidarité et de partage dans le quotidien.

- la notion de "Maison pour Tous" : grâce au travail des bénévoles et des salariés, la MJC est et continue à être un lieu ouvert à tous, pour tous les adhérents.

Il exprime une priorité partagée, pour les 2 années à venir, qui sera de poursuivre le développement du bénévolat.

Le Président finit son rapport moral en citant Saint-Exupéry : "Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible"

2. Rapport d'activités de la M.J.C

Grégory DENNER, directeur de la MJC.

Support donné à chaque personne présente à l'assemblée générale.

Le bilan est applaudi en fin de lecture.

3. Rapport de la CLEF

Anne HOUOT

Support donné à chaque personne présente.

Les projets présentés dans le document ouvrent sur des perspectives :



- en ce qui concerne le langage des enfants et les troubles constatés, un outil a été créé, sous forme d'un spectacle "des mots pour grandir". Ce spectacle, auquel les parents seront associés, sera présenté le 27.11.2013, en concrétisation du travail mené entre les parents et les deux artistes nancéens porteurs du projet.

- Élaboration d'une plaquette à destination des enseignants de la région proposant des idées de jeux, autour du langage, ainsi qu'un support DVD, dans lequel apparaissent des enfants de Lunéville
- Travail avec l'école Demangeot autour de la violence
- Initiation, en 2012, d'un projet autour des parents d'adolescents, et de la scolarité de ces derniers. Au vu de ses compétences dans le domaine de l'accompagnement des adolescents, Hafid sera associé à ce projet, ce qui permet un lien nouveau avec la MJC.

À l'issue de la présentation de ces deux rapports, aucune question n'est posée

4. Rapport financier

Les chiffres nécessaires apparaissent sur la feuille orange, pour ce qui concerne le rapport financier de la MJC.

Ce bilan voit apparaître de nouveaux documents, afin de tenir compte des demandes faites par le commissaire aux comptes.

Il fait apparaître un résultat d'exploitation de 12 957 euros, et un excédent dégagé de 22 649 euros.

Il faut noter que, dans ce bilan, n'apparaissent pas le salaire du Directeur, ainsi que les frais liés au bâtiment, puisque ces charges sont supportées par la Ville de Lunéville.

Est ici soulignée l'excellente gestion quotidienne d'Annick HOUOT

Grégory GRANDJEAN souligne l'excédent budgétaire plus important que l'année passée, lié au bon fonctionnement de la MJC et à la rigoureuse gestion quotidienne, alliés l'augmentation des recettes, liée à "l'effet de mode" de certaines activités.

Il précise enfin que l'excédent bien qu'existant, est équivalent à la subvention donnée pour financer en partie les postes d'animateur et de secrétariat, subvention dégressive et terminée dans deux ans.



En ce qui concerne le rapport financier de la CLEF, les chiffres apparaissent sur la feuille rose.

On peut noter un total déficitaire en produits et charges d'exploitation de 772 euros, mais compensé par des produits exceptionnels, et en particulier un don du Lion's Club.

L'équilibre financier est très fragile en 2012.

Un programme de consolidation est actuellement en préparation, pour assurer une fonction pérenne, au moins jusqu'en 2015, avec divers partenaires dont la CAF, la Mairie, le conseil général et l'État.

Enfin, en ce qui concerne les comptes de résultats de la MJC et de la CLEF réunis, ces comptes consolidés font apparaître un excédent.

Le commissaire aux comptes, présent lors de cette assemblée générale, intervient ensuite pour préciser qu'il s'agit pour lui du second exercice comptable sur un mandat qui en compte 6. Il s'agit pour lui d'un travail d'audit, de vérification, afin de s'assurer de la conformité par rapport à la comptabilité française.

Il confirme la bonne assise de la structure technique de la comptabilité de la MJC, ainsi que la bonne tenue des comptes, et l'équilibre financier.

À l'issue de ces rapports financiers, une question est posée sur l'état des subventions :

- la Région LORRAINE subventionne à hauteur de 10 8314 euros, dont 2 276 pour les postes d'animateur et de secrétariat
- 3 430 euros proviennent du Conseil Général
- 144 euros de la CAF des Vosges
- 9 000 euros sont attribués par la CAF, pour le dispositif V.V.V

- La Mairie participe à hauteur de 38 060 euros, plus 3 000 euros pour le dispositif V.V.V, 2 000 euros pour C.U.C.S et 16 000 euros pour les postes d'animateur et 3 716 euros pour le CLSH.
- l'ASP subventionne à hauteur de 7 407 euros (postes aidés)
- le F.I.C participe pour 900 euros

En ce qui concerne la CLEF, les subventions sont les suivantes :

- 10 000 euros du Conseil Général
- 21 457 euros de l'ASP (poste d'Adulte Relais)
- 5 500 euros de la Mairie
- 6 000 euros de la CAF
- 5 000 euros de la CUCS

Une seconde question est posée concernant l'état de la situation financière de la Fédération :

En ce qui concerne la fédération régionale, les difficultés sont résolues depuis mai 2012.

Pour la Fédération Française, en redressement judiciaire, un nouveau

délai a été obtenu, avec un passage au Tribunal le 21.07.2013. Un plan de restructuration sera proposé, comprenant essentiellement la vente du siège historique de la Fédération, associé à un plan de restriction budgétaire. Une assemblée générale de préparation de ce plan est prévue en juin 2013. Les difficultés de paiement des salaires des directeurs sont actuellement résorbées, et le maintien des postes de directeurs fédéraux est à l'étude.

À l'issue de ces présentations et questions, Monsieur le Président propose de voter pour les 3 rapports.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité

Le rapport d'activités de la MJC et de la CLEF est adopté à l'unanimité.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité

5. Intervention des élus de la municipalité

Gérald BARDOT, adjoint aux Sports : se dit très satisfait du travail effectué par le Directeur. Il fait ensuite le point sur les différents projets ou actions en partenariat : Achat du minibus, qui est un plus pour la vie des associations sportives ; le "plan Neige", où il souligne la réelle réponse de la MJC cet hiver ; l'installation de la cabine-son en cours ; l'achat également en cours d'une porte sécurisée, l'installation d'un mur permettant de transformer

l'actuel garage en atelier pour les bénévoles, libérant ainsi de l'espace pour l'accueil des adolescents ; l'aménagement du parking, avec 3 places uniquement affectées à la MJC ; les aides ponctuelles accordées sous forme de subvention, comme pour le Hip-Hop, par exemple. Il termine son exposé en soulignant la Mutation de la MJC, avec une réelle dynamique et une complicité entre la mairie et la MJC, en particulier au niveau de l'accueil de la jeunesse et des relations autour des travaux. Il adresse enfin ses félicitations à l'ensemble des professionnels et des bénévoles qui œuvrent pour conserver dynamisme et vocation d'accueil au sein de la MJC.

Jacques LAMBLIN, Maire de Lunéville : rappelle le lien nécessaire et solide entre la M.J.C et la commune, facilité par la bonne connaissance du terrain de Grégory DENNER, au vu de ses expériences professionnelles passées. La MJC propose des actions très diversifiées. Il souhaite la continuité du partenariat. Il finit son intervention en félicitant les bénévoles et les professionnels pour leur engagement quotidien

Michel BAUMONT : s'associe aux différentes félicitations adressées aux bénévoles et professionnels de la MJC

6. vote statutaire pour les cotisations

Le Conseil d'Administration a d'ores et déjà établi la liste des activités et les tarifs. Il propose, pour la rentrée 2013, un maintien des tarifs, avec une reconduction des politiques familiales et de dégressivité.

pour mémoire, ces tarifs étaient de :

- 8 euros pour les adultes
- 5 euros pour les adolescents de 13 à 18 ans
- 3 euros pour les enfants de moins de 13 ans, avec un tarif à 2 euros à partir du 3ème enfant (un des parents devant forcément être adhérent)

Le maintien des tarifs, après un vote, est décidé à l'unanimité

7. Vote pour élections au CA

Parallèlement à ce vote, le Président précise quelques points, qui seront travaillés dans l'année 2013 :

- Proposition de passer le nombre d'administrateurs de 20 à 21, soit 3 tiers de 7
- Finalisation de propositions pour déterminer le nombre de représentants de la municipalité
- Réflexion sur l'engagement des membres élus au CA, mais non présents sur les différentes réunions

À l'issue des votes, les résultats sont les suivants, pour 76 bulletins de votes valides :

- Madame Marie-France de RAUCOURT : 74 voix
- Mademoiselle Mathilde MOREL : 44 voix
- Monsieur Pascal DURET : 76 voix
- Monsieur Gilbert HOUOT : 76 voix
- Madame Isabelle KODJA- LAICK : 42 voix
- Madame Armelle MAUCOURT : 76 voix
- Monsieur Dominique PICOT : 76 voix



MJC, Jaques Prévert
1 rue Cosson
54300 LUNÉVILLE
03 83 74 09 24
mjcjacquesprevert@sfr.fr

Rapport rédigé par
Séverine Burduche
Secrétaire adjointe

Assemblée générale du 25 mai 2013

Mesdames, Messieurs, bonjour,

Notre MJC vit sa vie et s'anime chaque jour d'avantage. Les différents rapports d'activités et l'ensemble des expositions et démonstrations prévues cet après-midi le démontrent pour ceux qui auraient eu besoin d'un rappel.

Je suis donc un président vigilant sur la bonne tenue des affaires, mais rassuré par un nouveau directeur qui a désormais pleinement trouvé ses marques et commencé à imprimer son style. Je suis un président confiant en l'avenir grâce au soutien sans faille de nos partenaires, à l'engagement de l'ensemble de nos bénévoles et salariés pour rendre toujours plus service à l'ensemble des Lunévillois, pour développer de nouvelles idées au profit du « vivre ensemble » et du lien social.

Ainsi, je résumerai mon rapport moral à trois mots.

Jeunesse : le travail entrepris depuis plusieurs années grâce au soutien de la ville et du conseil régional de Lorraine sur la jeunesse prend enfin l'essor qu'il mérite. Nous savions que c'était un travail de longue haleine pour établir un lien de confiance entre un animateur et les ados. Nous avons, ensemble, fait le pari qu'un animateur capable de mener un travail de terrain dans la continuité poserait ces bases. C'est aujourd'hui chose faite.

Avec l'accompagnement du directeur, Hafid Benkacem est désormais dans l'approfondissement du travail et à l'élargissement du public touché. La finalisation du lieu d'accueil ados, grâce à la concrétisation des travaux priorités avec la municipalité, sera un outil supplémentaire indéniable pour pérenniser cette action.

Culture : La culture fait également son chemin dans notre association. Notre MJC est l'un des piliers du partage culturel sur le Lunévillois : danse, théâtre, dessin, peinture, langues vivantes, couture, encadrement, céramique modelage, meubles en carton... Cette liste non exhaustive se suffit à elle seule pour illustrer la diversité et la richesse des activités proposées. Nous continuons à chaque rentrée de proposer de nouvelles pratiques. La rentrée 2013 ne fera pas exception à la règle. Nous appliquons ainsi les fondements de l'éducation populaire en partageant le plus largement possible les loisirs et la culture.

L'ensemble des administrateurs y est particulièrement attaché et cela prend d'autant plus de sens dans une période de crise économique et sociale telle que nous la subissons. Notre action culturelle permet de mettre un coin de lumière, un petit peu de solidarité et de partage de la vie de chacun de nos membres.

Maison pour tous : une MJC est aussi un lieu de vie. Notre maison se réveille tous les matins à l'aube pour s'endormir... à l'aube ! Elle le fait pour ses adhérents. Elle le fait grâce à ses bénévoles et salariés. Je tiens donc particulièrement à les remercier et les féliciter.

Leurs engagements comptent. Si on ne voit pas toujours l'importance de l'investissement donné, il est pourtant primordial pour la réussite de l'ensemble de nos projets : préparation nocturne de la salle pour une journée porte ouverte, un coup de peinture discret qui change la physionomie de nos espaces communs, un dossier de subvention retourné dans tous les sens pour permettre l'équilibre budgétaire en fin d'année, un accueil souriant qui donne envie de revenir, un service toujours rendu à ceux qui nous sollicitent... Ce ne sont que quelques exemples mais sans cet investissement humain de tous et de chacun, notre maison ne serait pas.

Cet engagement n'est pas limitatif, tous les Lunévillois peuvent adhérer, tous les adhérents peuvent contribuer, chacun en fonction de son temps, de ses capacités et de ses envies. Le renforcement et l'élargissement du bénévolat seront notre priorité partagée avec le directeur pour les deux années à venir.

Si le conseil d'administration me renouvelle sa confiance, nous devons également nous poser la question de l'engagement de l'ensemble des administrateurs.

Nous vous proposerons de continuer à partager des moments communs, réunion de rentrée, galette amicale en janvier, spectacles en fin d'année, assemblée générale et porte ouverte pour célébrer notre action. Nous vous proposerons également de faire revivre des instances de vie partagée, comme un conseil de maison, pour que chacun d'entre nous puisse trouver la place de son engagement personnel dans la vie quotidienne animée de notre structure.

Maison pour tous, jeunesse, culture, voilà tous les ingrédients d'une MJC réunis. Nous ne cesserons jamais de les malaxer dans un sens ou dans un autre pour faire vivre l'éducation populaire et le vivre ensemble. Nous appliquons ainsi la recette d'Antoine de Saint Exupéry "Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible."